



Conférence sur le Handicap : Mépris et Mensonges de M. Macron pour les AESH !



Mardi 11 février, Emmanuel Macron et son ministre Jean-Michel Blanquer intervenaient pendant la conférence sur le handicap en précisant le devenir des Accompagnant-es d'Élèves en Situation de Handicap (AESH). Ils se félicitent des contrats précaires de 3 ans, de la continuité de la mutualisation à outrance et du périscolaire en vue d'un travail à temps plein.

“Une Nation faite de citoyen·nes à part entière” se targue le président Macron. C'est sans compter les AESH qui, au sortir de cette conférence sur le handicap, se retrouvent toujours aussi méprisé·es, exploité·es, oublié·es !

M. Macron insiste sur le recrutement de 11 500 AESH d'ici 2022. **Faux !** Nous, **CGT Educ'action** et son **Collectif AESH National**, attendons de **vrais recrutements** avec les **moyens nécessaires** débloqués pour que chaque élève soit accompagné·e par un·e AESH dignement rémunéré·e.

M. Macron nous vend de vrais contrats pour des AESH sécurisé·es dans leur statut. **Faux !** Ceux-ci restent des contrats partiels de 3 ans renouvelables une fois avant d'espérer peut-être un CDI... **La seule issue pour les AESH reste la démission sans droit au chômage...**

M. Macron nous évoque également un vrai statut pour une fonction qui n'a que des missions écrites dans des circulaires... **Faux !** Le véritable statut possible serait la **titularisation** de ce personnel avec une **augmentation salariale conséquente** (et non le SMIC) basée sur un véritable plan de carrière (et non 150 euros net sur toute une carrière pour un temps plein).

M. Macron nous parle d'AESH formé·es, recruté·es. **Faux !** La seule formation existante reste la formation de 60 heures, non qualifiante et pas toujours proposée dès le recrutement ni appliquée. Nous voulons une **formation continue qualifiante** accompagnée de formations spécifiques !

Nous exigeons des conditions de travail décentes pour ces personnels qui sont encore plus exploités depuis la rentrée 2019 avec des abus manifestes et constants de la part des employeurs, DSDEN et rectorats !

Enfin, pour pallier les temps partiels en promettant 35h/semaine, M. Macron nous ressort les multi-employeurs pour faire des AESH des personnels multifonctions alliant accompagnement, périscolaire et autres fonctions surprises qui les sortiraient de la précarité. **Faux !** Les AESH sont **des professionnel·les qui refusent d'exercer un travail qui n'est pas le leur**, des missions hors-cadre et toute forme d'exploitation de leurs conditions de travail.

Une professionnalisation est plus que nécessaire pour ce personnel indispensable que le gouvernement cherche à exploiter davantage !

Les AESH n'en peuvent plus et les démissions pleuvent....

La **CGT Educ'action** et son **Collectif AESH National** rappellent qu'il serait temps de rendre cette fonction attractive par un statut, une titularisation, un salaire décent, une véritable formation et des conditions de travail dignes permettant à ce personnel d'exercer sereinement sa profession pour un meilleur fonctionnement de l'école inclusive.

Le gouvernement n'entend pas les AESH, nous les appelons à se mobiliser avec l'intersyndicale nationale !

Montreuil, le 12 février 2020